

## Projet de construction d'une usine de silicium à Port-Cartier par Société FerroQuébec Inc.

Dossier : 6211-19-022

### Compte rendu de la période d'information et de consultation du dossier par le public du 9 juin au 24 juillet 2015

La période d'information et de consultation du dossier par le public concernant le *Projet de construction d'une usine de silicium à Port-Cartier* par Société FerroQuébec Inc. a pris fin le 24 juillet 2015. Conformément au mandat qui lui a été confié le 28 mai 2015 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 9 juin au 24 juillet 2015, le dossier complet de la demande de certificat d'autorisation relative au projet.

---

## Le projet

### Justification et description

La Société FerroQuébec Inc., une filiale du Groupe FerroAtlantica, propose de construire et d'exploiter une usine de production de silicium métal à Port-Cartier, sur la Côte-Nord, sur le site d'une ancienne usine de pâtes et papiers située en zone industrielle.

L'usine de silicium serait dotée de cinq fours de 30 MW chacun. Le projet comprend également la construction d'une usine de cogénération et d'installations de production de charbon de bois, notamment un séchoir et une unité de carbonisation. La quantité totale de silicium produite à l'usine serait d'environ 100 000 tonnes par année. Les principaux marchés visés sont ceux de l'aluminium (automobile), des silicones (construction et isolation) et des équipements photovoltaïques (panneaux solaires). L'acheminement des matières premières à l'usine et l'expédition du silicium produit se feraient par bateau, par camion et par train.

La construction de l'usine devrait s'échelonner sur environ 18 mois. Le promoteur vise une mise en service séquentielle des fours à partir de janvier 2017. Le projet nécessiterait des investissements de l'ordre de 385 M\$.

(Extrait du communiqué émis le 9 juin 2015)

### Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information et de consultation du dossier par le public proviennent d'informations colligées lors de la séance d'information et de messages électroniques adressés au BAPE. Ces préoccupations sont les suivantes :

#### Les emplois et les retombées économiques :

- la confirmation et l'importance des retombées économiques locales et régionales ;
- la prise en compte du contexte économique difficile à Port-Cartier lorsque viendra le temps de décider de la réalisation ou non du projet ;
- l'impact possible de la fermeture de certaines entreprises de l'industrie forestière sur la viabilité du projet ;
- l'intérêt du promoteur à rencontrer le Comité de maximisation des retombées économiques (COMAX) de la région de Sept-Îles et de Port-Cartier ;
- l'endroit où se donnera la formation pour accéder aux emplois disponibles à cette usine, à Port-Cartier ou ailleurs ;
- la possibilité d'emplois étudiants ;

**Le projet :**

- l'approvisionnement en matière ligneuse ;
- la provenance et l'entreposage des matières premières ;
- l'approvisionnement possible en quartz dans la fosse du Labrador ;
- la réalisation d'un éventuel projet connexe à celui-ci lié à des panneaux solaires ;
- le volume des bouteilles de propane requises pour l'usine ;
- le dégagement d'émanations ou d'odeurs par l'usine et les mesures prévues pour les éviter ;

**Les préoccupations environnementales :**

- le plan de compensation des milieux humides ;
- la quantité d'eau prise dans la rivière aux Rochers ;
- l'effet cumulatif possible que l'usine aurait sur la rivière aux Rochers, puisqu'il s'agit d'une rivière à saumon ;
- le fait que le site retenu à Port-Cartier ait été préféré à d'autres sites dans le monde parce qu'il était meilleur sur le plan environnemental ;
- l'utilisation du charbon de bois dans le procédé métallurgique, malgré le fait qu'il génère des gaz à effet de serre ;
- le traitement des cendres provenant de la combustion du charbon (enfouies, brûlées ou stockées) ;
- la comparaison entre l'usine projetée et les autres usines sur le territoire en termes d'émissions de gaz à effet de serre ;

**Le BAPE et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) :**

- la tenue du mandat de période d'information et de consultation du dossier par le public de 45 jours pendant la période estivale ;
- le retard ou l'annulation du projet si une demande d'audience publique venait de l'extérieur de la région de la Côte-Nord ;
- les correctifs demandés par le MDDELCC sur les dépoussiéreurs et la communication de ces correctifs dans les médias ;
- l'absence à la séance d'information de la chargée de projet du MDDELCC ;

**Les autres préoccupations :**

- la diffusion par les médias des aspects uniquement négatifs du projet ;
- l'utilisation de la silice dans l'industrie de l'aluminium.

## Les activités d'information et de communication

### Le centre de consultation

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE à Québec et à Montréal ainsi que dans le centre de consultation suivant :

Centre	Adresse
Bibliothèque municipale Le Manuscrit	21, rue des Cèdres, à Port-Cartier

### Le site Web

Tous les documents reçus en version électronique, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés sur le site Web du BAPE.

### La parution des avis publics par le promoteur

Dates	Quotidiens	Hebdos régionaux
10 juin 2015	<i>Le Journal de Québec</i>	
	<i>La Presse</i>	
		<i>Le Nord-Côtier</i>
17 juin 2015		<i>Le Nord-Côtier</i>

### Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Dates et événements	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
9 juin 2015 Début de la période d'information et de consultation du dossier par le public et annonce de la séance d'information	Médias écrits et électroniques de la Côte-Nord	297	Site Web et compte Twitter du BAPE 463 abonnés
17 juin 2015 Rappel de la séance d'information	Médias écrits et électroniques de la Côte-Nord	Ne s'applique pas	Compte Twitter du BAPE 475 abonnés

## La séance d'information

<b>Date</b>	Le mercredi 17 juin 2015 à 19 h 30
<b>Lieu</b>	Agora du Complexe récréatif et culturel 21, rue des Cèdres Port-Cartier
<b>BAPE : Animation</b>	M <sup>me</sup> Julie Olivier, conseillère en communication, chargée du dossier
<b>Accueil et prise de notes</b>	M <sup>me</sup> Karine Lavoie, conseillère en communication
<b>Promoteur</b>	M. Benjamin Crespy, chef de la Direction, Société FerroQuébec Inc. M. René Sylvestre, directeur finances et affaires corporatives, Société FerroQuébec Inc. M. Martin Pérusse, directeur étude d'impact, Biofilia
<b>Assistance</b>	150 personnes
<b>Durée</b>	1 h 30

## Les relations de presse

Deux médias étaient présents à la séance d'information du 17 juin 2015, *Radio-Canada* et l'hebdomadaire *Le Nord-Côtier*.

## La revue de presse

À la suite de la diffusion du communiqué le 9 juin 2015, plusieurs médias ont fait mention du début de la période d'information et de consultation du dossier par le public ainsi que de la séance d'information : *Radio-Canada.ca*, *TVA*, *CKCN-FM*, *Le Nord-Côtier* et *Le Soleil*. Le lendemain de la séance d'information, *Radio-Canada.ca* et *Le Nord-Côtier* ont fait un retour sur le déroulement de la soirée.

## Les communautés autochtones

À la lecture de la documentation concernant le projet, il est apparu qu'aucune communauté autochtone n'était concernée par les activités du projet. Une discussion avec la chargée de projet au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a permis d'en arriver à la même conclusion.



Québec, le 27 juillet 2015

Julie Olivier, conseillère en communication, chargée du dossier

En collaboration avec Karine Lavoie, conseillère en communication